

Conformément aux Règlement 81-107 Comité d'examen indépendant sur les fonds de placements, les actifs de croissances Global inc. (le « gestionnaire ») a mis en place un Comité d'examen indépendant (« CEI ») pour le Fonds Iman de Global (le « Fonds ») et le Régime fiduciaire d'épargne-études Global (le « Régime »). Le CEI a fonctionné conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et est composé de trois personnes.

Nous avons le plaisir de remettre le **Rapport annuel du comité d'examen indépendant aux détenteurs de titres** pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 aux détenteurs de parts et aux souscripteurs du Fonds Iman de Global et pour la période du 1 avril 2014 au 31 mars 2015 aux titulaires du Régime fiduciaire d'épargne-études Global (le « Régime »), gérés par Les actifs croissance Global inc. Dans les présentes, le Fonds et le Régime sont collectivement appelés les « Fonds ».

Le rôle du CEI est d'examiner les conflits d'intérêts qui lui sont soumises par le gestionnaire y compris les actions proposées par le gestionnaire pour résoudre les conflits. Le CEI se penche sur chaque question et fournit son approbation ou sa recommandation quant à savoir si toute mesure proposée aboutit à un résultat juste et raisonnable pour les Fonds. Le CEI a adopté une charte écrite qui définit son mandat, ses responsabilités et ses fonctions, ainsi que les politiques et procédures auquel il doit adhérer dans l'exercice de ses fonctions.

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Le CEI des Fonds est entré en fonction le 6 mars 2009. L'information présentée dans le présent rapport concerne l'exercice clos le 31 décembre 2014, soit la fin de l'exercice financière du Fonds Iman de Global et l'exercice clos le 31 mars 2015 pour le Régime fiduciaire d'épargne-études Global respectivement.

MEMBRES DU CEI

Les membres actuels sont :

Nom	Première nomination	Fin du mandat
Bruce Monus, président	le 2 août 2012	le 2 août 2015
Chandar Singh	le 2 août 2012	le 2 août 2015
Dr. Munir El-Kassem	le 2 juillet 2013	le 2 juillet 2016

Les membres du CEI possèdent une vaste expérience, y compris dans la gestion de fonds d'investissement, le commerce des valeurs mobilières, les finances, la gouvernance et la comptabilité.

DÉTENTION DE TITRES

Fonds

Au 31 décembre 2014, les membres du CEI ne détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement, aucune part d'une série ou participation dans une série du Fond qui fait l'objet du présent rapport.

Régime

Au 31 mars 2015, les membres du CEI ne détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement, dans l'ensemble, aucun investissement du Régime faisant l'objet du présent rapport.

Fournisseurs de service

DataCore Fund Services Inc. fournit la tenue des dossiers aux porteurs de parts et des services d'agent de transfert pour le Fonds Iman de Global. Au 31 décembre 2014, les membres du CEI détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement, dans l'ensemble, moins de 0,01 pour cent des actions ordinaires en circulation de DataCore ou de son entité (de ses entités) apparentée(s) d'action ordinaires en circulation.

Gestion d'actifs Scotia – Portefeuilles institutionnels, une division de 1832 Asset Management, conseiller en gestion de portefeuille du Régime, et Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, dépositaire et fiduciaire du Régime, sont des filiales de la Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Au 31 décembre 2014, les membres du CEI détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement, dans l'ensemble, moins de 0,01 pour cent des actions ordinaires en circulation de la Banque Scotia.

UBS Investment Management Canada Inc., conseiller en gestion de portefeuille du Régime et le conseiller en gestion de portefeuille unique du Fonds Iman de Global, est une filiale d'UBS AG (« UBS »). Au 31 décembre 2014, les membres du CEI détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement, dans l'ensemble, moins de 0,01 pour cent des actions ordinaires en circulation d'UBS.

Yorkville Asset Management Inc., conseiller en gestion de portefeuille du Régime, est une société privée. Au 31 décembre 2014, les membres du CEI détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement, dans l'ensemble, moins de 0,01 pour cent des actions ordinaires en circulation de Yorkville Asset Management Inc.

RÉMUNÉRATION DU CEI

La rémunération globale versée par les Fonds aux membres du CEI pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 a été de 10 000 \$.

Au moins une fois l'an, le CEI étudie la question de la rémunération conformément aux pratiques de bonne gouvernance, en tenant compte de facteurs qu'il considère comme importants, notamment les suivants :

- a) le meilleur intérêt des Fonds;
- b) le nombre, la nature et la complexité des Fonds;
- c) la nature et la charge de travail de chaque membre du CEI, y compris l'engagement de temps et d'énergie qui est attendu de chaque membre;
- d) les meilleures pratiques de l'industrie, y compris les moyennes pour l'industrie et les études effectuées sur la rémunération des CEI;
- e) l'auto-évaluation annuelle la plus récente du CEI.

INDEMNITÉS

Aucune indemnité n'a été versée au CEI par les Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

QUESTIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (la Norme canadienne 81-107 ailleurs qu'au Québec) exige que le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts soulevées et soumises au CEI par le gestionnaire aux fins d'approbation ou de recommandation, selon la nature de la question de conflits d'intérêts. Dans certains cas, le CEI peut donner, avec son approbation ou sa recommandation, des instructions permanentes qui permettent au gestionnaire de prendre une mesure projetée en permanence dans le cadre d'une question de conflit d'intérêts donnée. Si une instruction permanente est donnée, le gestionnaire doit demander au CEI de la réexaminer et de la renouveler sur une base annuelle.

Charte du CEI et révisions à la politique de conflit d'intérêt

Dans le cadre de leur rapport d'audit d'un audit du distributeur du Régime réalisée en 2011, le personnel de la CVMQ a recommandé certaines révisions à la charte du CEI et à la politique de conflit d'intérêt, qui ont été révisées et en attente de l'approbation finale du personnel de la CVMQ et sa mise en œuvre. Les révisions ont comme but de clarifier le processus d'identification et de soumettre les questions de conflit d'intérêt à l'attention du CEI pour leur examen et recommandation.

Approbations avec instructions permanentes

Au cours de la période, il n'y avait aucune instructions permanentes qui ont été soumises au CEI pour approbation. Comme le gestionnaire a délégué les fonctions de conseiller en gestion de portefeuille à un tiers, plusieurs cas typique de conflits d'intérêts ne s'appliquent pas.

Recommandations positives avec instructions permanentes

Le CEI n'a connaissance d'aucun cas où le gestionnaire aurait invoqué des instructions permanentes données par le CEI au cours de la période à l'égard des questions de conflits d'intérêts soulevées.

Recommandations négatives

Aucune question de conflits d'intérêts n'a été soumise au CEI au cours du dernier exercice. Le gestionnaire a l'obligation d'aviser le CEI de tels cas.

Conformité

Le CEI n'a connaissance d'aucun cas où le gestionnaire aurait agi à l'égard d'une question de conflits d'intérêts au cours de la période. Le gestionnaire a l'obligation d'aviser le CEI de tels cas.

Approuvé par le président du CEI :

(Signé) « Bruce Monus »

Bruce Monus

Annexe 1 – Politique de conflit d'intérêt
LISTE DES CONFLITS SOUMISES AU CEI EN 2014
NATURE DES CONFLITS IDENTIFIÉS ET RECOMMANDATIONS
1. Questions de conflit d'intérêts soumises au CEI:

- | | | |
|---|------------------------------------|----------------------------------|
| • Augmentation de frais (RFG) payés par le Fonds | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |
| • Instructions permanentes au gestionnaire de portefeuille/
comité d'investissement | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |
| • Négociation des accords de paiement indirects pour
les rapports de recherche | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |
| • Commissions transactionnels versées à une entité
apparentée, par exemple le pupitre de négociation | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |

2. Administration:

- | | | |
|--|------------------------------------|----------------------------------|
| • Changement de vérificateur | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |
| • Changement de gestionnaire (ou gestionnaire de
portefeuille), le fiduciaire ou le dépositaire | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |
| • Changement dans le mandat du Fonds | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |

3. Autre:

- | | | |
|--|------------------------------------|----------------------------------|
| • Correction des erreurs matérielles faites par le
gestionnaire dans la gestion du Fonds | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |
| • Augmentation des charges au Fonds pour les coûts
engagés par le gestionnaire | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |
| • Choisir d'offrir des services à l'interne au lieu des tiers
fournisseurs de services | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |
| • Le commerce d'inter-fond/opération sur les titres d'un
émetteur relié ou d'achat de titres d'un preneur fermé relié | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |
| • Tout autre type de conflit identifié
(indiquez le type) _____ | <input type="checkbox"/> Approuvée | <input type="checkbox"/> Rejetée |

4. Aucun conflit

- Il n'y a pas de conflits d'intérêts identifiés en ce moment

 Revu et approuvé par: (Signé) « Bruce Monus »

 Date: 26 mars 2015